

Paris,
le vendredi 8 septembre 2017

Émetteur : Direction du Développement Durable des Achats et de l'Immobilier, Département Achats et Marchés – Benoit PETIT - Email : centrale.achats@ucanss.fr

Objet : Information relative au marché mutualisé de fournitures de bureau – Accord-cadre 16AC17 – Lot n°1 « approvisionnement en fournitures de bureau de la France métropolitaine et la Corse »

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Responsable du service Achats-Marchés

Dans le cadre de sa mission au service des différentes branches et régimes de la Sécurité sociale, la centrale d'achat de l'Ucanss s'est engagée à renouveler son ambition de mutualiser l'achat de fournitures de bureau pour les organismes de Sécurité sociale. L'Ucanss et les caisses nationales ont décidé pour ce nouvel accord-cadre de recenser plus largement les articles consommés par les organismes (plus de 300 organismes adhérents à ce jour). Cette démarche vise à poursuivre la réalisation d'économies d'échelle via un achat mutualisé mais également à engager un processus d'harmonisation des achats de fournitures.

La Commission des marchés de l'Ucanss en date du 26 avril dernier a attribué le marché à la société FIDUCIAL, prestataire qui applique des tarifs 34 % inférieurs à ceux aujourd'hui pratiqués sur son tarif public et propose également des axes de progression en termes de commandes dans le cadre de l'exécution du marché subséquent signé avec l'organisme bénéficiaire.

Ce nouvel accord-cadre recense plus de 700 articles dont la fourniture de papier à la ramette.

Ce marché n'intègre pas les typologies d'achat suivants :

- la fourniture d'enveloppes vierges ou pré-imprimées ;
- l'acquisition de matériels informatiques (UC, écrans etc.) ;
- l'acquisition du mobilier de bureau ;
- La fourniture de papiers conditionnés en palette.

Le déploiement opérationnel se fait directement auprès des organismes adhérents hormis pour la Caisse Nationale d'Assurance Maladie qui centralise l'ensemble des marchés subséquents de son réseau.

L'Ucanss déposera les pièces nécessaires à la mise en place de ce marché sur le réseau social U-HA avec notamment un mode opératoire temporaire dans l'attente du site internet dédié à la commande de fournitures.



J'attire votre attention sur le fait qu'aucune commande ne peut avoir lieu sans la contractualisation du marché subséquent avec ladite société.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Directeurs, l'expression de mes respectueuses salutations



Didier Malric

Directeur

